



Accès direct du mardi 17 septembre 2019

A regarder plus tard Partager

0 00:00
0:47

PLUS DE VIDÉOS

INITIATIVES La légende du Haras se révèle

Voir les résidentes à 21 minutes 30 secondes de l'émission

▶ 🔊 26:43 / 30:23

📧 ⚙️ YouTube 🔍

ANNECY Projection sur écran géant, ce mercredi, du film "La légende du Haras" après un parcours dans la ville

Les légendes que l'on murmurait à l'oreille des chevaux

Tricoter une histoire, recréer du lien, s'approprié un lieu. C'est le projet porté par un trio de jeunes femmes, une architecte et deux réalisatrices. Le résultat est à voir ce mercredi 18 septembre au haras.

À l'aube d'écrire une nouvelle histoire du Haras, il était impérieux de raconter celle qui fut la sienne jusqu'à peu. C'est dans cet esprit que la Maison de l'architecture a répondu à un appel à candidatures pour décrocher des crédits et financer une résidence. Une résidence autour du thème de "L'oasis urbaine" et qui devait compter dans ses rangs, un architecte et un cinéaste

Finalement, ce ne sont pas deux mais trois jeunes femmes qui se sont portées candidates. Dans leur sac, outre une solide amitié forgée depuis les années lycée dans l'Aveyron, des compétences complémentaires.

Claire Vernhes est architecte-urbaniste, Mathilde Lazuech et Léa Enjalbert, réalisatrice de films d'animation. C'est donc ensemble qu'elles ont présenté un projet participatif, avec un regard si neuf sur le territoire qu'elles ont emporté l'adhésion de la mairie, des musées d'Annecy, de l'école d'arts et du CAUE.

« Elles ont marqué les esprits par leur rigueur, une méthodologie dans la conception sans rigidité. Un projet plein de fraîcheur » confirme Carine Bel pour la Maison de l'architecture

Fin mai, les demoiselles s'installent dans le Haras pour six petites semaines de résidence. Il n'y a pas de



Claire Vernhes, Mathilde Lazuech et Léa Enjalbert ont porté avec une vraie fraîcheur le projet "La légende du Haras".

Photo d'archives Le DL/Alixan LAVOREL

temps à perdre. Pour construire leur histoire, il leur faut de la matière première, des témoignages.

« L'animation apporte de l'étrange, de la magie à la narration »

Elles vont au-devant des habitants, avant que ces derniers viennent spontanément livrer leur témoignage après un appel paru dans nos colonnes.

80 heures d'enregistrement au total collectées dans l'intimité d'une écurie du haras. Des souvenirs, des anecdotes et au fil des confidences des moments de grâce où on se laisse aller à l'imaginaire, au fantastique. Des petites perles qui, enfilées les unes sur les autres, forment un collier de légendes, avec la touche colorée et magique du cinéma d'ani-

mation. « J'ai utilisé des images animées en papier découpé, stop motion ou compositif, qui mettent en mouvement l'architecture du haras » explique Lea Enjalbert.

Après la "collecte", il a encore fallu au trio procéder au tournage et au montage. Tout en réussissant à intercaler un atelier d'écriture avec les enfants du centre de loisirs des Teppes, en partenariat avec Images Passage. Le résultat, un film de 15 minutes, est à découvrir mercredi 18 septembre au Haras.

Cerise sur le gâteau, Claire Vernhes, Mathilde Lazuech et Léa Enjalbert ont imaginé à partir des témoignages, un nouveau chemin urbain. Un chemin buissonnier, des raccourcis, qui emmènent le visiteur sur les traces de la légende du haras. Venez

emprunter ce nouvel itinéraire poétique dans la ville, ce mercredi 18 septembre.

Si la résidence a déjà pris fin, l'aventure, elle, ne fait que commencer. D'ores et déjà, des expositions sont prévues (voir par ailleurs). Et surtout, le trio a eu la confirmation, pas plus tard que lundi 16 septembre, que la mairie entend trouver une place de choix pour ce projet dans le nouvel Haras. Du lien au cœur de l'oasis urbain.

"La légende du Haras", mercredi 18 septembre. 18 h : départ du parcours dans la ville sur la trace de la légende en compagnie des réalisatrices du film. 20 h : apéro chez Armony saveurs et 21 h 15 : projection sur écran géant du film "La légende du Haras".

Krystel BABLÉE

REPÈRES

■ "La légende du Haras", l'aventure continue

■ 19 octobre 17 h, au Haras : projection libre et gratuite du film "La Légende du Haras" dans le cadre des Journées de l'architecture, organisées par le CAUE 74 en collaboration avec Annecy Villé d'Art et d'Histoire et la Maison de l'architecture de Haute Savoie

■ 13-15 novembre, le Mako Novel : exposition en vidéo mapping de "La Légende du Haras" et projection du film

■ En 2020 : le film sera diffusé sur le site cinéa.ci.org, site cinéma du Réseau des maisons de l'architecture

ANNECY

Il était une fois... “La légende du haras”



Les enfants ont aussi apporté leur touche au projet participatif. Photo DR

Construire une légende au fil des rencontres et d'histoires partagées. Tel était l'ambitieux projet porté par la Maison de l'architecture de Haute-Savoie, avec ce souci qu'il soit participatif. Pour ce faire, une résidence d'architecte et de cinéastes s'est installée sur place. Quoi de mieux pour tisser une légende autour d'un lieu que d'en sentir son cœur vibrer ? Pendant six semaines, 40 habitants se sont prêtés au jeu de la caméra. Dix jours de montage vont dessiner, au fil des images, un parcours dans la ville sur les traces de la légende. Les enfants du centre de loisirs des Teppes vont mettre également leur touche en prenant part à un atelier d'écriture. C'est toute cette belle récolte qu'il vous est proposé de voir ce mercredi 18 septembre.

Mercredi 18 septembre au haras d'Annecy. Départ à 18h pour un parcours dans la ville sur la trace de la légende. A 20h, apéro chez Armony saveurs. à 21h15 : projection sur écran géant du film “La Légende du haras”. Accès libre.

Gens du voyage : il faudra davantage de places

Le 18 août, le préfet et le président du Département ont validé le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour la période 2019-2025. Soit un plan d'aménagement qui réclame la création de nouvelles aires d'accueil.

HAUTE-SAVOIE

Censé anticiper les besoins d'accueil des gens du voyage et de prévoir les aménagements, le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour la période 2019-2025 est enfin validé. Il était en chantier depuis septembre 2017.

La préparation de ce nouveau document a quelque peu traîné, autant que les négociations d'arrière-boutique, en partie parce qu'il y avait des questions délicates à trancher notamment sur l'opportunité d'augmenter la capacité d'accueil.

150 familles à sédentariser

Le nouveau schéma porte une augmentation globale de la capacité d'accueil. Cela concerne plus particulièrement, les besoins des familles en voie de sédentarisation. « Dans le département, 282 fa-

milles en attente de sédentarisation ont été identifiées. Le principe retenu est de répondre à cette demande sur une durée équivalente à deux schémas soit 12 ans. Ainsi le schéma prévoit que les collectivités concernées sédentarisent près de 150 familles dont celles pour lesquelles le besoin est considéré comme urgent », expliquent conjointement la préfecture et le Département.

Sur les terrains d'accueil réservés aux petites communautés de passage, « le diagnostic a mis en lumière un besoin de 100 places supplémentaires. » Sur une période allant de 2020 à 2023, il est ainsi prévu une extension des aires d'Annemasse (+12 places) et Passy (+10 places). Enfin, quatre aires d'accueil devront être créées : sur les communautés de communes Fier et Ussets (10 places), Quatre rivières (30 places), Grand Annecy (15 places), Sources du lac d'Annecy (20 places).

JULIEN BERRIER



Il faudra trouver davantage de places pour accueillir les gens du voyage.

Et les grands passages ?

Concernant les grands passages (pour des communautés de plusieurs centaines de caravanes), le principe de l'aire fixe est validé. « Le système dit des aires tournantes était extrêmement coûteux et peu optimal. Aussi, il est prévu de créer deux aires de grand passage fixes de 150 places chacune en 2021 et 2022, l'une sur l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois et l'autre sur l'arrondissement d'Annecy. »

Suivez toute l'actualité de votre Département !

DÉCOUVREZ HAUTE-SAVOIE MAGAZINE ET ACTU.HAUTESAVOIE.FR

L'actualité de votre Département via :

1. Un nouveau magazine : tous les deux mois dans votre boîte aux lettres
2. Un nouveau site internet : actus, infos, vidéos, bons plans...

actu.hautesavoie.fr

L'actualité s'anime :

Ce visuel est en réalité augmentée...

1. Téléchargez l'application SnapPress
2. Scannez le visuel
3. L'aventure animée commence !

haute savoie le Département

147566800VD

La légende du haras sur la toile



20 jours de tournage et 10 jours de collecte de témoignage ont été nécessaires pour tourner le film.

ANNECY

Depuis mai, le haras et les rues d'Annecy ont servi de décor à un film documentaire. Dans le cadre de la première résidence d'architecte et cinéastes organisée par la Maison de l'architecture de Haute-Savoie 74, Claire Vernhes, architecte-urbaniste, Mathilde Lazuech, réalisatrice et Léa Enjalber, réalisatrice de films d'animation, ont réuni leurs compétences pour la réalisation d'un court-métrage "La Légende du haras".

Elles sont allées à la rencontre d'une quarantaine d'Annécien. « Les personnes que nous avons rencontrées se sont prises au jeu de la légende avec enthousiasme. Nous avons découvert que le haras, avant son ouverture au public, a toujours suscité la curiosité des riverains de la rue Guillaume-Fichet et de la rue de la Paix. Qu'est ce qui pouvait bien se cacher derrière ces

hauts murs ? Chevaux de trait, pur-sang, calèche, manège animaient la vie secrète du quartier. Certains habitants se souviennent de l'odeur des chevaux, des allées et venues des gros camions chargés de monticule de paille, des compétitions équestres, des hennissements, de la vapeur émanant des tas de fumier stockés au pied d'un mur, le son des sabots des chevaux sur la terre battue... Autant d'ambiances différentes qui ont nourri l'imaginaire des habitants, regrettant de ne pouvoir jeter un œil derrière les hautes grilles toujours closes » précise Claire Vernhes. Un témoignage fait même état du vol d'un poney une nuit dans une écurie. Les sabots de l'animal avaient été entourés de chiffons pour dissimuler le bruit.

Cette mémoire effective a nourri un film documentaire audacieux sur ce lieu mystérieux et clos.

CATHERINE BIGAUT MAGNIN

Projection en avant-première gratuite sur écran géant au haras, le 18 septembre à 21 h 15 (durée 15 minutes).